



HERMESIANE

Expertise comptable et commissariat aux comptes

ASSOCIATION

OEUVRE D'ASSISTANCE AUX BETES D'ABATTOIRS

Siège social : 10 place Léon Blum

75011 - PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

HERMESIANE

Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes de la Cour d'Appel de Paris

89 boulevard Haussmann 75008 Paris – Tel. 01 47 46 81 44

SAS au capital de 50 000 € – RCS Paris 332 725 506 – TVA FR67 332 725 506



ASSOCIATION
OEUVRE D'ASSISTANCE AUX BETES D'ABATTOIRS
Siège social : 10 place Léon Blum
75011 PARIS

Aux Adhérents,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} décembre 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe intitulé « Règles et méthodes comptables » figurant dans l'annexe des comptes annuels.

HERMESIANE
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes de la Cour d'Appel de Paris
89 boulevard Haussmann 75008 Paris – Tel. 01 47 46 81 44
SAS au capital de 50 000 € – RCS Paris 332 725 506 – TVA FR67 332 725 506

DS
AS



HERMESIANE

Expertise comptable et commissariat aux comptes

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

HERMESIANE

Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes de la Cour d'Appel de Paris

89 boulevard Haussmann 75008 Paris – Tel. 01 47 46 81 44

SAS au capital de 50 000 € – RCS Paris 332 725 506 – TVA FR67 332 725 506

DS
HS



puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société^{Erreur ! Signet non défini.}.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à Paris le 21 mai 2026

HERMESIANE
Le Président
Hrag SOUDJIAN

DocuSigned by:
Hrag SOUDJIAN
449946D56AB34A4...

HERMESIANE

Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes de la Cour d'Appel de Paris

89 boulevard Haussmann 75008 Paris – Tel. 01 47 46 81 44

SAS au capital de 50 000 € – RCS Paris 332 725 506 – TVA FR67 332 725 506

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 306	4 306		
	Autres immobilisations incorporelles	6 930	6 236	694	994
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	3 211	1 895	1 316	1 637
	Constructions	335 102	326 530	8 573	(1)
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	65 110	37 399	27 710	16 377
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
ACTIF CIRCULANT	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	414 658	376 366	38 293	19 007
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes	6 021		6 021	11 348
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	66 574		66 574	73 791
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	10 012		10 012	24 990
	Charges constatées d'avance	7 239		7 239	3 503
	Valeurs mobilières de placement	3 363 544	15 340	3 348 204	3 270 908
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	2 261 550		2 261 550	1 187 097
	TOTAL (III)	5 714 939	15 340	5 699 599	4 571 638
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		6 129 598	391 706	5 737 892	4 590 645

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	3 184 245	3 691 035
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation	238 764	238 764
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres fonds propres	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	817 385	(506 790)
	Total des fonds propres (situation nette)	4 240 393	3 423 008
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	4 240 393	3 423 008
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Fonds reportés et dédiés	Total des autres fonds propres		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 276	150 004
	Dettes des legs ou donations		
TOTAL PASSIF	Dettes fiscales et sociales	128 945	92 110
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 188 277	925 523
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 497 499	1 167 637
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	5 737 892	4 590 645
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	817 385,28	(506 790,11)
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 497 499	1 167 637
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	73 222	284 595
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	130 187	4 556
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	100 000	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	866 537	349 781
	Mécénats		100 000
	Legs, donations et assurances-vie	1 175 142	732 747
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		149 460
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	1 009 022	54 688
Total des produits d'exploitation		3 354 109	1 675 827
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 938 964	1 719 856
	Aides financières	1 400	
	Impôts, taxes et versements assimilés	32 642	31 138
	Salaires	443 078	365 755
	Cotisations sociales	201 447	179 315
	Dotation aux amortissements et dépréciations	4 999	4 443
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	1 934	839
Total des charges d'exploitation		2 624 463	2 301 346
RESULTAT D'EXPLOITATION		729 646	(625 519)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		729 646	(625 519)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	72 128	61 993
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	26 853	31 593
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions	5 168	31 367
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		104 149	124 953
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	57	
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		57	
RESULTAT FINANCIER		104 092	124 953
RESULTAT COURANT avant impôts		833 738	(500 566)
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	50	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(50)	
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		16 303	6 224
TOTAL DES PRODUITS		3 458 258	1 800 780
TOTAL DES CHARGES		2 640 873	2 307 570
EXCEDENT ou DEFICIT		817 385	(506 790)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

R2C

Association OEUVRE ASSIST BETES ABATTOIR

Page :

18

ANNEXES

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **5 737 892** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **3 458 258** euros
 - un total charges de **2 640 873** euros
 - dégage un résultat de **817 385** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association OEUVRE ASSIST BETES ABATTOIR** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, l'association OABA applique le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le Plan Comptable Général. Ce texte, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter de 2025, constitue un changement de méthode comptable s'imposant à la Société. En conséquence, les états financiers de l'exercice 2025 sont présentés selon les nouvelles dispositions du règlement. Les principales modifications induites portent sur :

- La définition du résultat exceptionnel, désormais limitée aux seuls événements majeurs et inhabituels (les opérations courantes étant enregistrées en résultat d'exploitation ou financier) ;
- La suppression de la technique des transferts de charges ; et
- L'adoption de nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat harmonisés définis par l'ANC, impliquant quelques reclassements de postes pour mise en conformité.

Conformément aux dispositions de ce règlement, l'application est prospective à compter du 1^{er} janvier 2025 sans reprise des comptes comparatifs antérieurs ni sur les valeurs d'ouverture au 1^{er} janvier 2025. Les comptes 2024, tels qu'ils avaient été établis selon l'ancien référentiel ont été repris dans le présent document. »

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 737 892** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 458 258** euros et un total **charges** de **2 640 873** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **817 385** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Le règlement ANC n°2022-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025, prévoit que sont comptabilisés en résultat exceptionnel uniquement les éléments suivants :

- Les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
- Les écritures comptables d'origine purement fiscale ;
- Les changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales ;
- Les corrections d'erreur, sauf dans les cas où celles-ci sont inscrites directement en capitaux

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

propres »

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Produits

Les cotisations et dons sont rattachés à l'exercice comptable correspondant à l'année de référence portée sur le reçu fiscal émis.

R2C

Association OEUVRE ASSIST BETES ABATTOIR

Page :

23

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	11 236					11 236
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 236					11 236
CORPORELLES	Terrains	3 211					3 211
	Constructions sur sol propre	308 869		17 278		8 639	317 508
	sur sol d'autrui	11 550					11 550
	instal. agencet aménagement	6 044					6 044
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	25 479		14 035			39 515
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	23 985		1 610			25 595
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		379 139		32 923		8 639	403 423
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		390 374		32 923		8 639	414 658

Amortissements

Etat exprimé en euros		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			10 242	300		10 542
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			10 242	300		10 542
CORPORELLES	Terrains			1 574	321		1 895
	Constructions sur sol propre			308 869	66		308 935
	sur sol d'autrui			11 550			11 550
	instal. agencement aménagement			6 044			6 044
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			15 407	1 722		17 129
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			17 681	2 589		20 270
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				361 125	4 699		365 824
TOTAL				371 367	4 999		376 366

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	20 508		5 168	15 340
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	20 508		5 168	15 340
TOTAL GENERAL		20 508		5 168	15 340
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles				5 168	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	66 574	66 574	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 952	3 952	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	6 060	6 060	
	Charges constatées d'avance	7 239	7 239	
TOTAL DES CREANCES		83 825	83 825	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	180 276	180 276		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	32 835	32 835		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 598	61 598		
	Impôts sur les bénéfices	16 303	16 303		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 209	18 209		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	1 188 277	1 188 277		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 497 499	1 497 499		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			7 239
SWISSLIFE ASS DOMMAGE	01/01/2026 16/11/2026	1 876	
GROUPE REVUE FIDUCIAIRE ABT	01/01/2026 31/10/2026	227	
OHME ABT	01/01/2026 31/08/2026	1 600	
HERMESIANE ACOMPTE 2026	01/01/2026 31/12/2026	3 328	
KALANKAA	01/01/2026 31/03/2026	80	
LA SEMAINE VETERINAIRE ABT		128	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 239

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Annexe libre

Etat exprimé en euros

OABA

L'Oeuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs (OABA) est une association dite Loi 1901 qui a été fondée en 1961. L'association est reconnue d'utilité publique depuis 1965.

Description de l'activité

1- Objet social

L'OABA est une association de protection des animaux de ferme, de l'élevage à l'abattage. Elle lutte contre la maltraitance animale, les mauvaises pratiques en abattoirs et sensibles à la consommation responsable en faveur du bien-être animal.

2 -Nature et périmètre des activités et missions sociales

"L'OABA a pour but de d'assiter, défendre et protéger les animaux destinés à la boucherie, à la charcuterie, à l'équarrissage ainsi que les bêtes de basse-cour, les bêtes à sang froid et extension tous les animaux dont la chair est destinée à la consommation, aux divers stades de leur existence, notamment ceux de l'élevage, de l'hébergement, du transport et de la mise à mort."

3 -Moyens mis en oeuvres

"Les moyens d'actions de l'associations sont en particuliers : des publications divers, des pétitions, des conférences, des projections, des expositions, des concours, la création de prix, des récompenses, des comités consultatifs, des groupes et commissions d'études, des voyages d'étude ainsi que des centres de documentation."

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

Nous vous informons que les dons et legs reçus par OABA ne sont pas affectés à des opérations spécifiques.

Les dons sont comptabilisés en produits d'exploitations.

Les cotisations sont comptabilisées à la date de leur encaissement et correspondent aux reçus fiscaux transmis pour l'année civile 2025.

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	3 691 035		(506 790)		3 184 245
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation	238 764				238 764
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau		(506 790)	506 790		
Excédent ou déficit de l'exercice	(506 790)	506 790	817 385		817 385
Situation nette	3 423 008		817 385		4 240 393
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 423 008		817 385		4 240 393

Variation des Fonds Reportés

Etat exprimé en euros		Fonds reportés clôture 31/12/2024	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2025
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
TOTAL					

This image shows a completely blank white rectangular area enclosed within a thin black border. There are no markings, text, or illustrations present on the page.

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en euros		31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS			
Montant perçu au titre d'assurances-vie		282 618	155 030
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		892 525	577 717
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations			
Total des produits		1 175 142	732 747
CHARGES			
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations			
Total des charges			
SOLDE		1 175 142	732 747

Cf. la situation des legs au 30/12/2025 en annexe.

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciation	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables		Total compte de résultat au 31/12/2025	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques	Aut pds liés à la gsite du public		Aut pds non liés à la gsite du public
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06														
Achats de marchandises														
Variation de stock														
Achats de mat. approv.														
Variation de stock														
Aut. achats et chges ext.	1 724 722				143 180		71 062						1 938 964	
Aides financières							1 400						1 400	
Impôts, taxes et vrst ass.							32 642						32 642	
Salaires	189 084				98 234		155 761						443 078	
Cotisations sociales	85 226				46 807		69 414						201 447	
Dot. aux amts et dép.							4 999						4 999	
Dotations aux provisions														
Reports en fonds dédiés														
Valeurs des immos cédées														
Autres charges							1 934						1 934	
Charges financières							57						57	
Charges exceptionnelles							50						50	
Part. salariés aux résultats														
Impôt sur les bénéfices									16 303				16 303	
TOTAL	1 999 032				288 221		332 318	4 999	16 303				2 640 873	

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature
du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 2/2

Etat exprimé en euros	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2025
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Personnel bénévole					
TOTAL					

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie	73 222	73 222	284 595	284 595
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	866 537	866 537	349 781	349 781
	- Legs, donations et assurances-vie	1 175 142	892 524	732 747	732 747
	- Mécénat			100 000	
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
	2.3 Contributions financières sans contrepartie				
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 238 190		152 830	
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	100 000			
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 168		180 827	
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
Total des produits par origine		3 458 258	1 832 283	1 800 780	1 367 123
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme	1 999 032	1 832 283	1 823 097	1 367 123
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme				
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	288 221		166 040	
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	332 318		307 765	
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	4 999		4 443	
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	16 303		6 224	
	6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
	7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES				
	7.1 Autres produits liés à la générosité du public				
	7.2 Autres produits non liés à la générosité du public				
Total des charges par destination		2 640 873	1 832 283	2 307 570	1 367 123
EXCEDENT OU DEFICIT		817 385		(506 790)	

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2025		31/12/2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	Total des produits par origine				
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France				
	Réalisées à l'étranger				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
	Total des charges par destination				

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public 1/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

Etat exprimé en euros		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025		31/12/2024	
EMPLOIS PAR DESTINATION		12 mois	12 mois	RESSOURCES PAR ORIGINE		12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - MISSIONS SOCIALES				1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
1.1 Réalisées en France				1.1 Cotisations sans contrepartie			
- Actions réalisées par l'organisme		1 832 283	1 367 123	1.2 Dons, legs et mécénat		73 222	284 595
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				- Dons manuels		866 537	349 781
1.2 Réalisées à l'étranger				- Legs, donations et assurances-vie		892 524	732 747
- Actions réalisées par l'organisme				- Mécénat			
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				1.3 Autres produits liés à la générosité du public			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS							
2.1 Frais d'appel à la générosité du public							
2.2 Frais de recherche d'autres ressources							
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT							
TOTAL DES EMPLOIS		1 832 283	1 367 123	TOTAL DES RESSOURCES		1 832 283	1 367 123
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS			
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE				DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		1 832 283	1 367 123	TOTAL		1 832 283	1 367 123
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)					
		(+/-) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public					
		(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice					
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)					

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

2/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

Etat exprimé en euros		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	12 mois	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois
EMPLOIS DEL'EXERCICE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			RESSOURCES DEL'EXERCICE	
	Réalisées en France			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	Réalisées à l'étranger			Bénévolat	
				Prestations en nature	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				Dons en nature	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL				TOTAL	

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois	12 mois
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE		